

## COMMUNE DE CHAVORNAY

### TARIF DES EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS

	<b>Grille tarifaire des émoluments</b>	<b>Taxe fixe</b>
1	Permis de fouille <b>et/ou</b> autorisation d'empiètement sur domaine public	CHF 50.00
2	Permis de fouille avec restriction de circulation <b>et/ou</b> autorisation d'empiètement sur domaine public avec restriction de circulation	CHF 200.00
3	Plaques de n° d'habitations	CHF 50.00

- 1) La taxe couvre les frais administratifs du dossier.
- 2) La taxe couvre les frais administratifs ainsi que les interventions de la voirie et de l'ASP.

Le géo-référencement des fouilles par le bureau d'études DTP SA à Orbe est exigé, aux frais du requérant. La facturation de ces travaux sera directement adressée aux requérants par le bureau DTP SA.

Le présent règlement entre immédiatement en vigueur.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 juin 2014.

Le syndic  Le secrétaire 



The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE CHAVORNAY' around the perimeter. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield, it says 'LIBERTE PATRIE'. The seal also includes the words 'CANTON DE' and 'S.A.S.D.'.

A titre indicatif, les tarifs 2014 appliqués par DTP SA sont les suivants :

Prix pour déplacement, levés et report pour géo-référence d'une fouille :

- CHF 250.00 HT par intervention.

Prix pour déplacement, levés et report de conduites y compris géo-référence d'une fouille :

- 1 tuyau CHF 300.00 HT par intervention
- 2 tuyaux CHF 400.00 HT par intervention
- 3 tuyaux CHF 500.00 HT par intervention
- 4 tuyaux CHF 600.00 HT par intervention

